

Développer et manager la prévention des risques professionnels dans un établissement du secteur sanitaire et médico-social (SMS) - Journée du Dirigeant

Fiche descriptive de la formation / Programme

Public concerné / prérequis :

Les dirigeants des établissements d'accueil et d'hébergement des personnes âgées (HAPA), des hôpitaux et des cliniques, souhaitant mettre en place et développer une démarche de prévention en s'appuyant sur les compétences d'un ou plusieurs animateur (s) de prévention (AP SMS) à former.

Cette journée de formation précède la formation action de l'animateur de prévention. Production d'une lettre d'engagement à l'issue de la journée.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Organiser et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels dans son établissement
- Piloter tout projet de prévention et, en particulier si l'établissement est concerné, un projet de prévention des TMS selon les attentes du programme national TMS Pros

Contenu :

- Prendre en compte les enjeux (humain, financiers, juridique) de la SST de son établissement;
- S'engager dans une démarche de prévention dans l'ensemble des activités de son établissement;
- Mobiliser les différents acteurs internes dans la démarche de prévention de l'établissement;
- Piloter le(s) projet(s) de prévention des risques professionnels en s'appuyant sur l'animateur de prévention (AP)
- Représenter l'établissement auprès des acteurs externes de la prévention et des partenaires institutionnels

Méthodes pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Formation en salle, avec support informatique.

Exposés participatifs, Mises en situation (réelles ou reconstituées) avec retours d'expériences, Echanges.

Durée et organisation :

1 journée de 7 heures en présentiel (groupe constitué d'autres dirigeants du secteur SMS—maximum 10 personnes) : voir le déroulé pédagogique

+ 1/2 journée (4 heures) sur le site du binôme chef d'établissement –Animateur Prévention : voir le descriptif

Cette demi journée est conduite par le formateur durant la période de formation de l'AP. Elle permet d'accompagner le dirigeant et son AP dans la finalisation de la lettre d'engagement, la mise en place d'actions et le cadrage du projet de prévention animé par l'AP développé durant sa formation.

Accessibilité /délai :

Accessibilité du module aux PSH : nous signaler pour adaptation du module ou réorientation.

Délai : délivrée sous 6/9 mois.

Validation de la formation, validation des acquis :

A l'issue de la formation, les participants se voient délivrer par Action STE, une attestation de formation validant les acquis. Les objectifs pédagogiques sont évalués à l'oral tout au long de la journée.

Tarif : Inter: à partir de 800€/jour/stagiaire (groupe constitué à partir de 3 personnes)

Intra* (et OF) : 2000€HT (groupe de 3 à 10 personnes).

*Hors frais de déplacement.